



LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME XVII, NUMÉRO 5

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 5 décembre 2017.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Les membres du Conseil ont nommé monsieur Rémi Poliquin au poste de président d'élection, en vue de l'élection scolaire générale qui se tiendra le 4 novembre 2018.
- Les membres du Conseil ont autorisé la tenue d'une consultation auprès du Comité consultatif de gestion sur le projet de *Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles*. La version finale de cette politique sera adoptée le 6 février 2018;
- Les membres du Conseil ont adopté la *Politique relative aux projets pédagogiques particuliers*, telle que modifiée. Celle-ci sera disponible sur le site Web de la Commission scolaire à www.csp.ca à la section « Publications ».
- Les membres du Conseil ont adopté la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2018-2019*. Celle-ci est disponible sur le site Web de la Commission scolaire à www.csp.ca à la section « Publications ».
- Les membres du Conseil ont adopté le nouveau plan de répartition des élèves des écoles primaires de Saint-Amable à compter de l'année scolaire 2018-2019, lequel correspond à l'hypothèse numéro 1 soumise à la consultation. Cette modification était nécessaire en raison de la construction d'une quatrième école primaire dans cette municipalité. La liste des rues de Saint-Amable, avec l'école de secteur à laquelle elles sont associées, est disponible sur le site Web de la Commission scolaire à www.csp.ca à la section « Nouvelle école primaire à Saint-Amable ».
- Les membres du Conseil ont établi le régime d'emprunts à long terme de la Commission scolaire pour 2017-2018, tel qu'approuvé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Les membres du Conseil ont adopté le rapport de la deuxième phase d'implantation du *Programme d'accès à l'égalité en emploi* de la Commission scolaire des Patriotes ainsi que le plan

d'action de la troisième phase d'implantation. Ils ont mandaté le directeur général intérimaire, assisté de la directrice du Service des ressources humaines, pour mettre en œuvre la poursuite de la mise en application du *Programme d'accès à l'égalité en emploi*.

Le Conseil des commissaires fera relâche la première semaine de janvier, en raison du congé des Fêtes.

